



Réunion publique Concertation préalable tramway T8

8 juillet 2025 - 19h30-21h
Commune de Saint-Priest

Construisons ensemble le tramway T8 !



Suivez l'actu !
sytral-mobilites.fr/t8

Déroulé

**1 Mot d'accueil des élus
Mot des garants**

2 Présentation

- Les fondamentaux du projet
- Inscription du T8 dans son environnement

3 Temps d'échanges

4 Travaux en sous groupes
Recueil de votre avis

Conclusion à 21h

Les règles de prise de parole



- Écouter la présentation jusqu'au bout



- Rester dans le sujet



- Demander la parole en levant la main



- Veiller à une intervention courte (2-3min max).

Les intervenants



Gilles Gascon
Maire de Saint-Priest

Béatrice Vessiller
Vice-Présidente Prospective et cohérence des politiques d'urbanisme et
de mobilités, **SYTRAL Mobilités**

Valérie Dejour et/ou Jean-Luc Campagne
Garants de la **CNDP** (Commission Nationale du Débat Public)

Alice Müller
Cheffe de projet T8, **SYTRAL Mobilités**



Gilles GASCON, Maire de Saint-Priest



Suivez l'actu !

sytral-mobilites.fr/t8

SYTRAL
MOBILITÉS



Béatrice VESSILLER, Vice-présidente de SYTRAL Mobilités

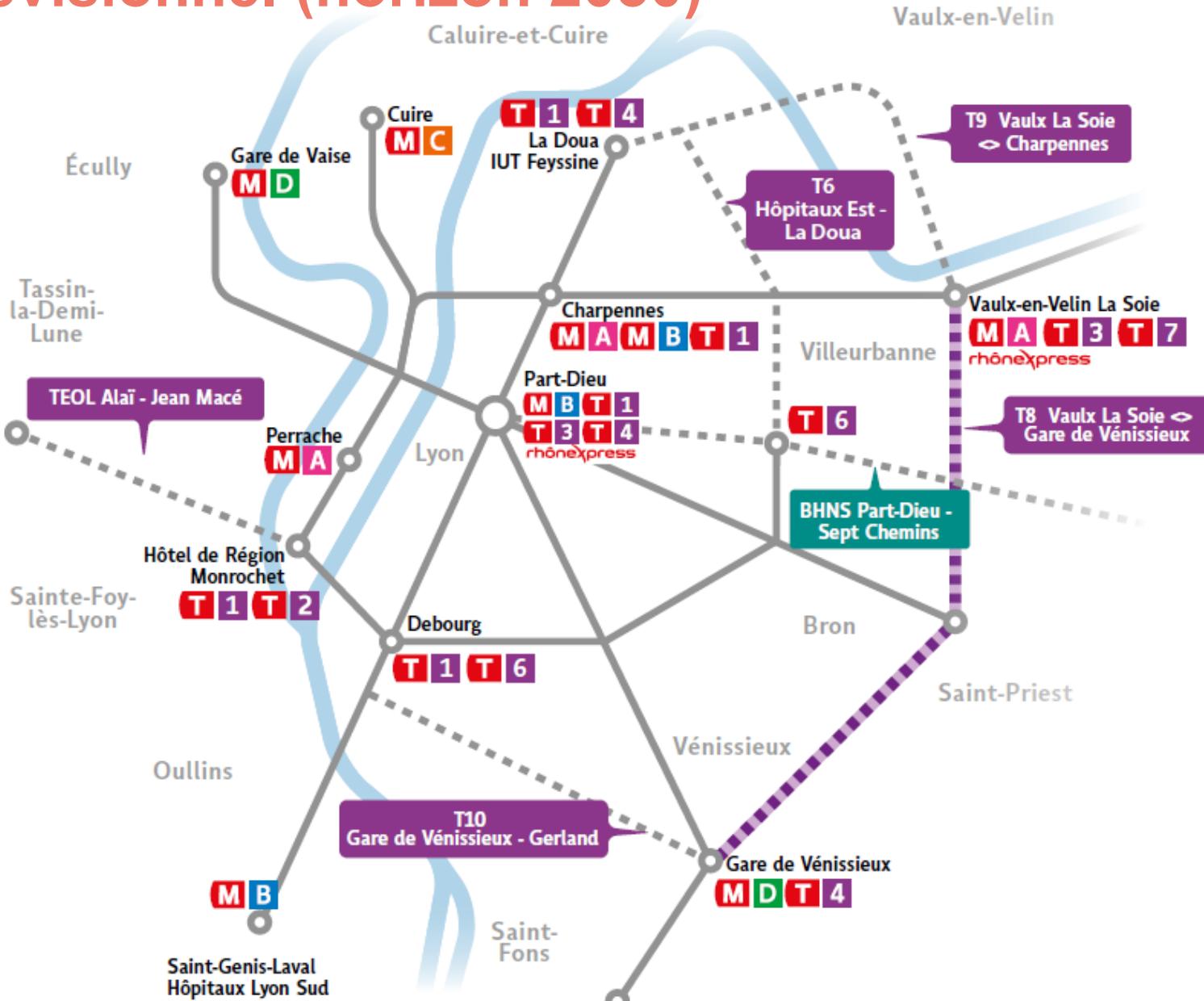


Suivez l'actu !

sytral-mobilites.fr/t8

SYTRAL
MOBILITÉS

Le tracé prévisionnel (horizon 2030)



PRÈS DE 30 000
HABITANTS POTENTIELS DESSERVIS

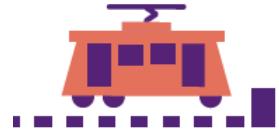
25 000
EMPLOIS POTENTIELS DESSERVIS

16 000
ÉTUDIANTS

Objectifs et sujets de concertation préalable



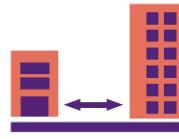
INFORMER
Sur le projet



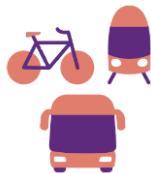
L'opportunité du projet
le besoin de desserte, le tracé
et les grands principes d'insertion



RECUEILLIR
**Vos contributions, avis,
propositions**



L'aménagement des espaces publics
traversés par T8, notamment dans les
secteurs La Soie, Poudrette et
Brossolette



L'interface avec les autres
modes de déplacement



Les aménagements dédiés
aux modes actifs



Secteur gare de Vénissieux,
le fonctionnement du parking relais et
des correspondances

Mieux vous connaître

Êtes-vous :



Habitant ?



Représentant d'une association ?



Représentant d'une instance participative ?



Commerçant ou chef d'entreprise ?



Autre

Habitez vous ?

Saint-Priest :

- Revaison
- Cité Berliet

Vénissieux

Bron

Vaulx-en-Velin

Villeurbanne

Autre(s) commune(s)

Le mot des garants

Valérie DEJOUR ou Jean-Luc CAMPAGNE
Garants de la Commission Nationale du Débat Public



Suivez l'actu !
sytral-mobilites.fr/t8

La Commission Nationale du Débat Public : qu'est-ce que c'est ?

AUTORITÉ

Habilité à prendre des décisions en son nom propre



ADMINISTRATIVE

Institution publique



INDÉPENDANTE

Ne dépend ni des responsables des projets, ni du pouvoir politique



LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC

2 garants nommés par la CNDP

Indépendants, ils veillent :

- À la qualité des informations et des modalités de concertation proposées
- Aux éléments de réponse du maître d'ouvrage aux questions et remarques formulées lors de la concertation



Valérie Dejour

valerie.Dejour@garant-cndp.fr

Jean-Luc CAMPAGNE

jean-luc.campagne@garant-cndp.fr

“LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE EN FRANCE.
LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC”

Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis du responsable du projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative des contributions, et non quantitative



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toutes les contributions ont le même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION

Aller à la rencontre de tous les publics

Elle défend un droit

“ Toute personne a le droit [...] **d'accéder aux informations** relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de **participer à l'élaboration** des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. ”

Article 7 de la Charte de l'Environnement – rendue constitutionnelle en 2005

« MA PAROLE A DU POUVOIR »

“LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE EN FRANCE.
LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC”

Un droit qui sert à quoi ?

A débattre du bien fondé des projets avant que des décisions irréversibles ne soient prises

Pourquoi ce projet ?

A débattre des conditions à réunir pour sa mise en œuvre

Comment ?

A débattre des caractéristiques du projet, de ses impacts sur l'environnement, du moyen de les éviter, des les réduire ou de les compenser

A quelles conditions ?

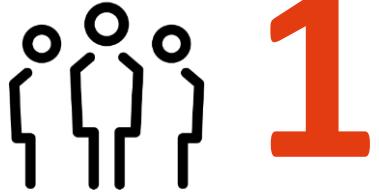
A permettre l'information et la participation de tous et de toutes tout au long de la vie du projet.

Suivi dans le temps

Et enclencher un processus qui s'inscrit dans un temps long

“LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE EN FRANCE.
LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC”

La concertation préalable : et après ?



1

Les tiers garants publient le bilan de la concertation préalable



2

Le responsable du projet répond aux enseignements de la concertation



3

La Commission nationale rend un avis sur la qualité de cette réponse

4



Created by Jaucharye
from Noun Project

Si le projet se poursuit, la concertation avec le public se poursuit également, sous l'égide d'un garant de la CNDP

Les fondamentaux du projet

Alice MÜLLER, cheffe de projet T8 SYTRAL Mobilités



Suivez l'actu !

sytral-mobilites.fr/t8

SYTRAL
MOBILITÉS

T 8

**CONCERTATION
PRÉALABLE**



Suivez l'actu !
sytral-mobilites.fr/t8

SYTRAL
MOBILITÉS

Les chiffres clés et enjeux du projet

T8 EN CHIFFRES

UNE LIGNE EN ROCADE

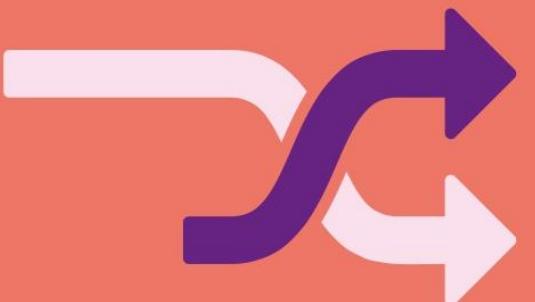


22 MINUTES
ENVIRON DE TRAJET ENTRE LA SOIE
ET GARE DE VÉNISSIEUX



8,1 KM
DE LIGNE DONT 6,3 KM
DE NOUVELLE
INFRASTRUCTURE

UNE LIGNE HYPER CONNECTÉE



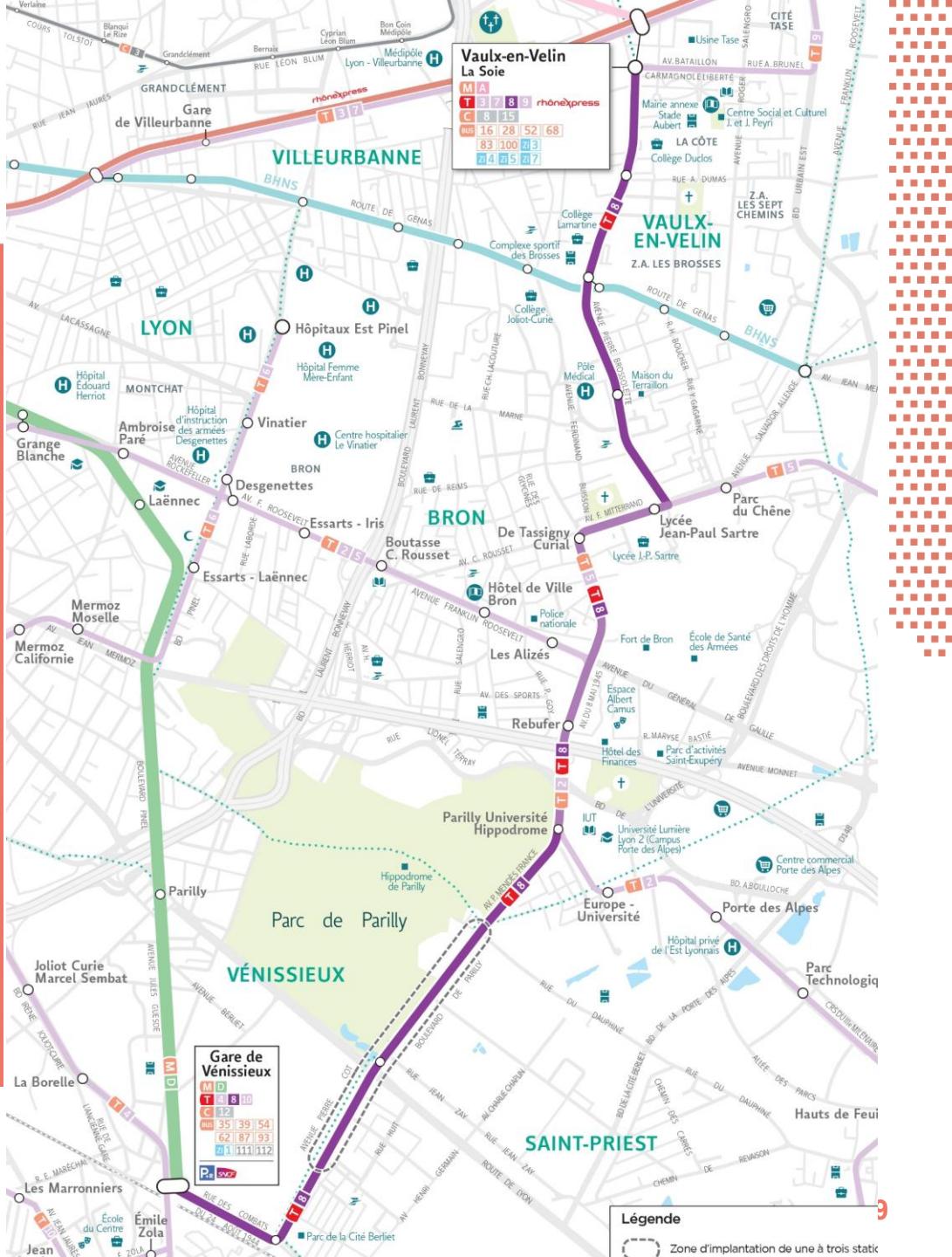
CORRESPONDANCES

M A M D **rhônexpress**

T 2 T 3 T 4 T 5

T 7 T 9 T 10 BUS

ter LYON <>
SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ

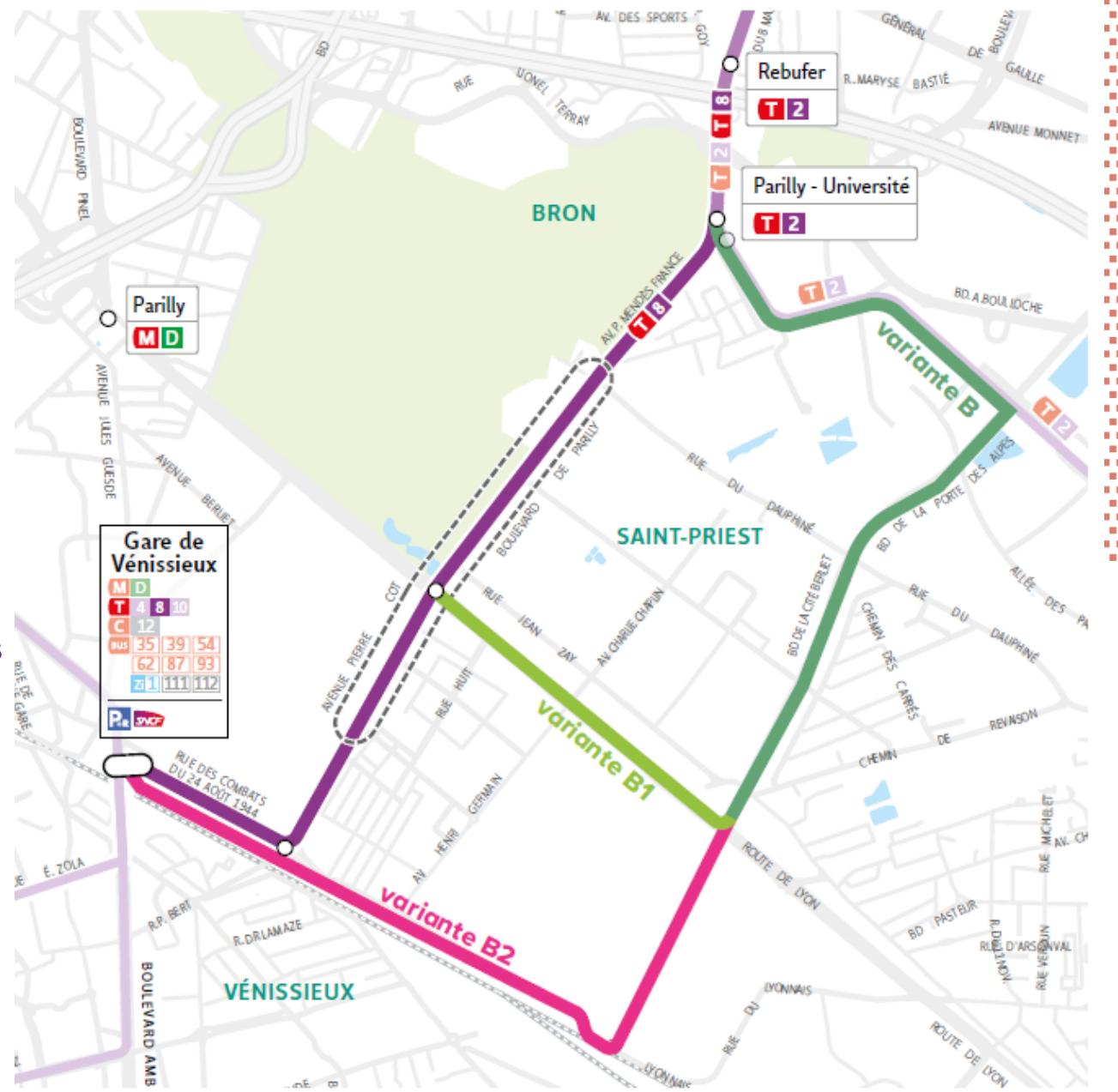


Pourquoi ce tracé ?

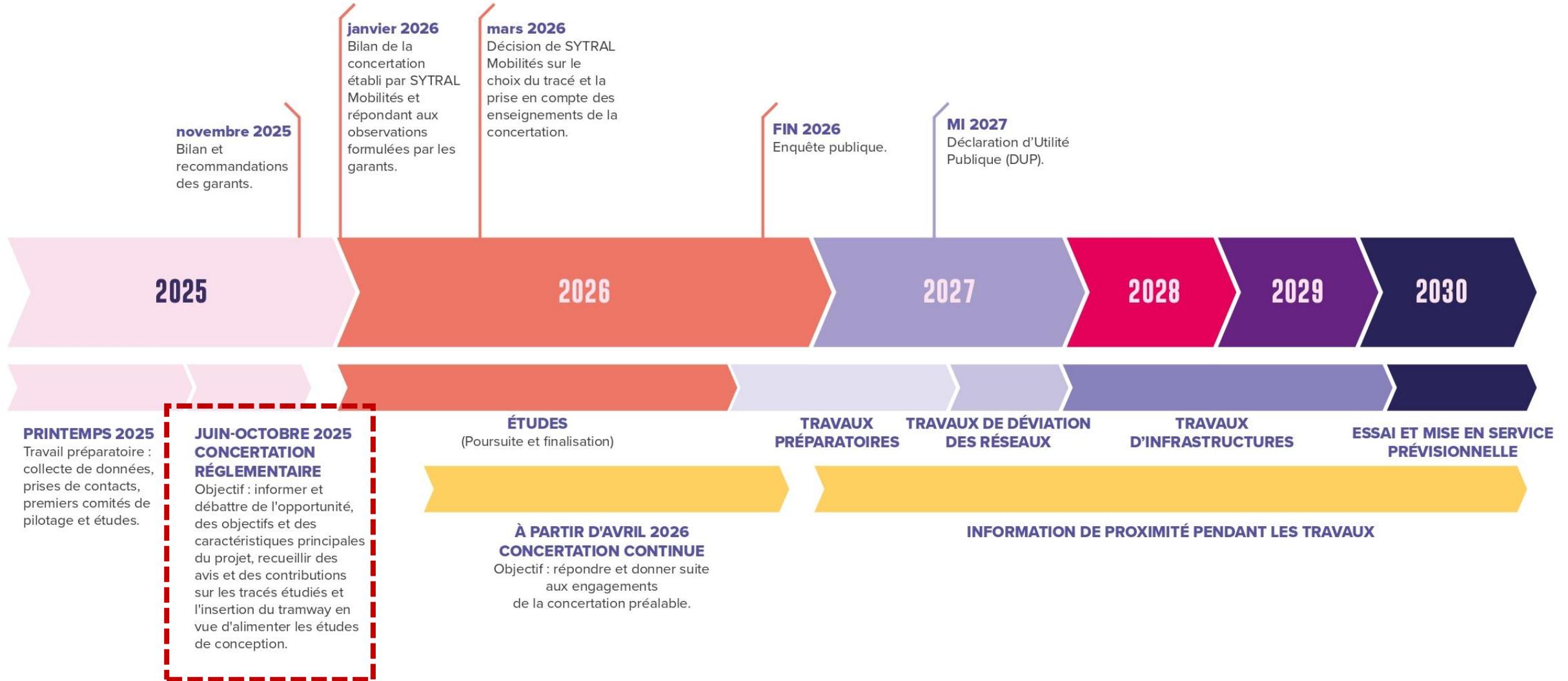
- Plusieurs variantes ont été analysées depuis 2020
- Fin 2024, deux projets distincts ressortent :
 - le tracé du T8 présenté aujourd'hui
 - le prolongement du BHNS de Sept Chemins à Parilly

Pourquoi ce choix de mode ?

- Un tramway garantit une performance et une régularité
- Limite les coûts en reprenant l'infrastructure existante des lignes T2 et T5 au centre du tracé
- Permet d'accueillir 200 voyageurs par rame de tramway (de 32 m).
- Dans un possible futur, permettra une évolutivité de la connexion avec les lignes T9 (Vaulx-en-Velin La Soie) et T10 (Gare de Vénissieux)



Calendrier prévisionnel du projet



Inscription de T8 dans son environnement

Alice MÜLLER, cheffe de projet T8 SYTRAL Mobilités

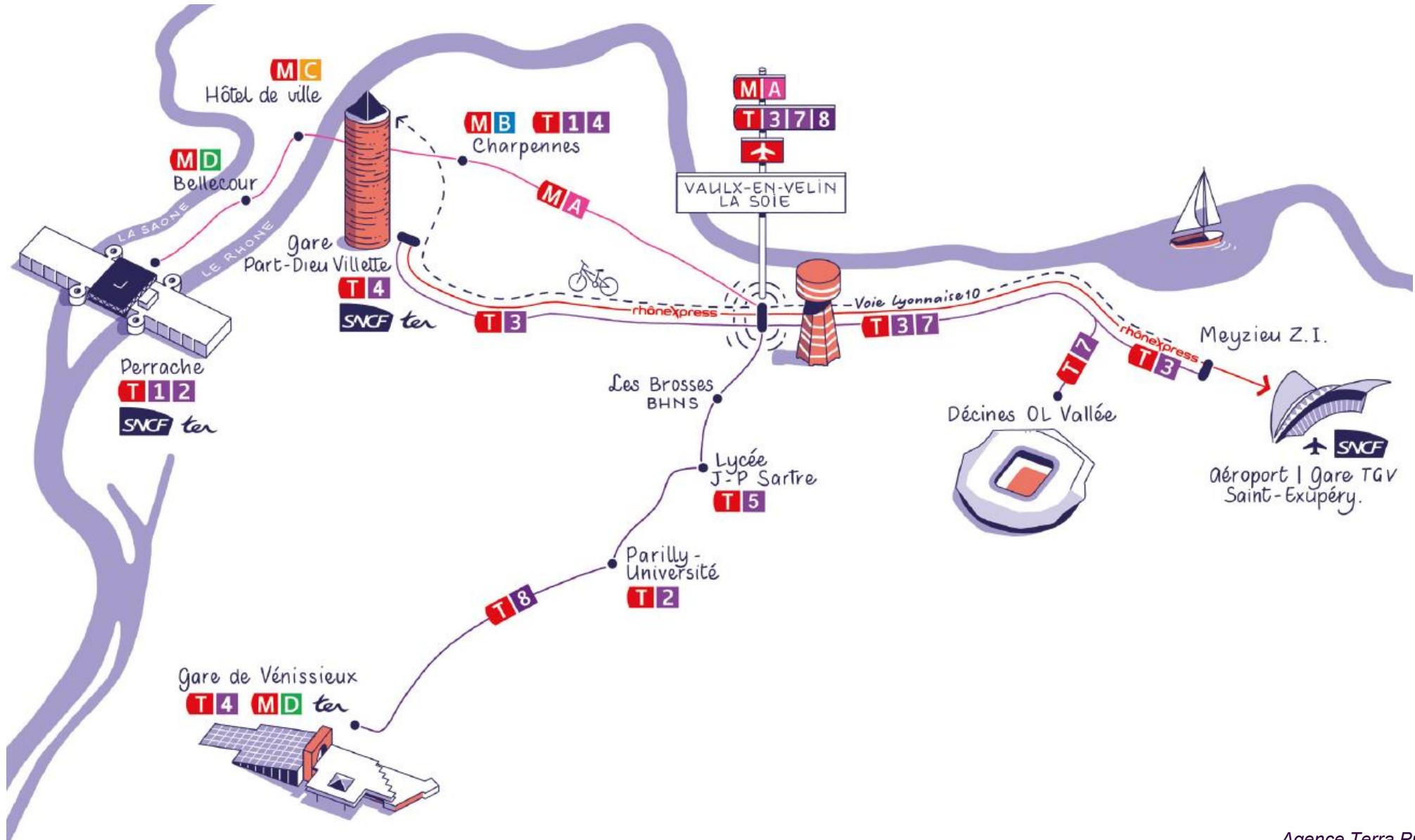


Suivez l'actu !

sytral-mobilites.fr/t8

SYTRAL
MOBILITÉS

Les connexions à La Soie



Connexions au niveau du parc de Parilly

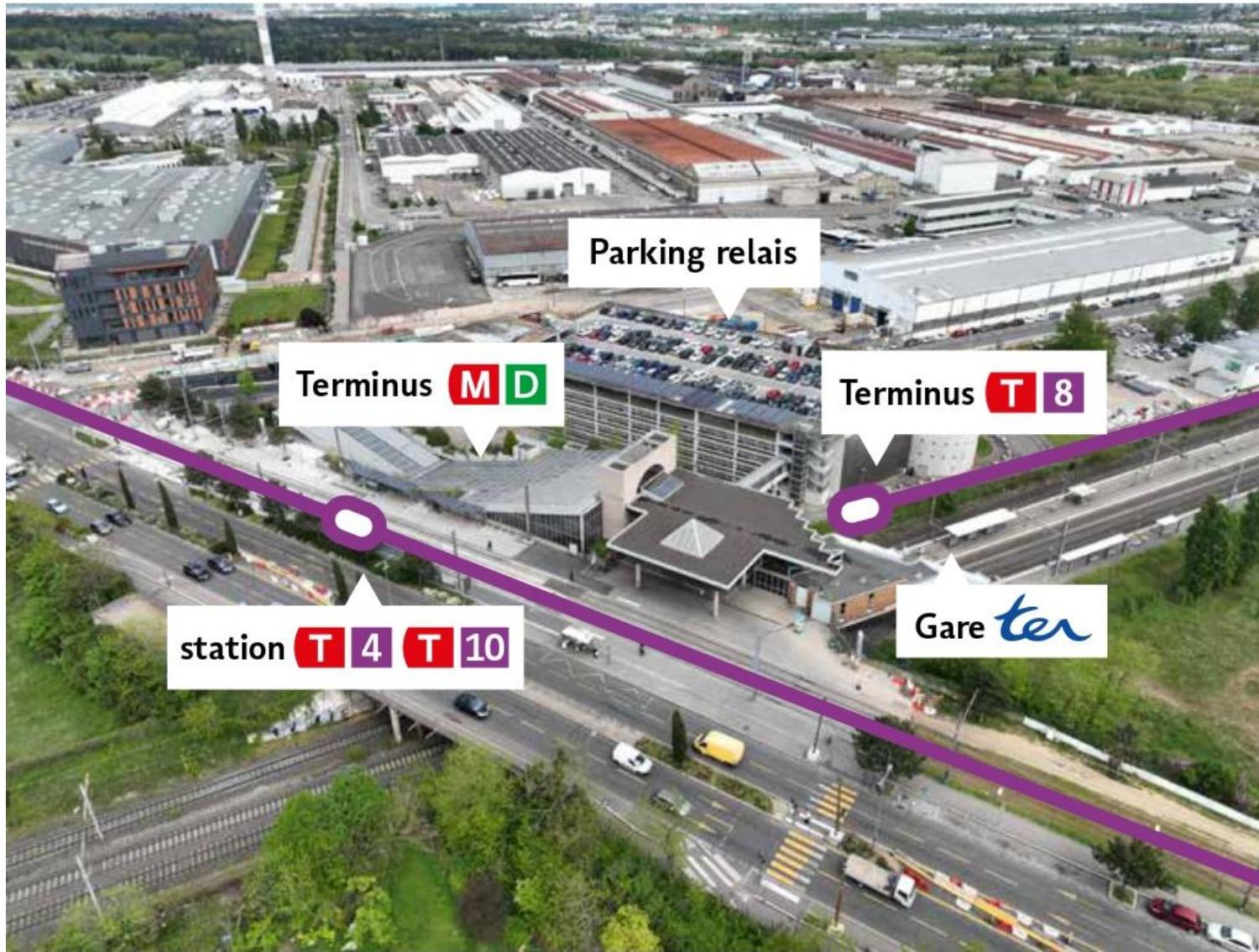


Illustration présentée à titre indicatif. L'insertion du T8 et l'aménagement de l'espace public sur ce secteur pourront différer des principes illustrés ici.

Connexions sur l'avenue Pierre Cot



Connexions à la gare de Vénissieux



Quels impacts environnementaux, sociaux et travaux pour un tramway ?

CADRE DE VIE

- Valorisation de l'espace public : trottoirs, éclairage, mobilités douces;
- Requalification urbaine et paysagère

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre;
- Moindre artificialisation (aménagement le long de voiries existantes);
- Meilleure accessibilité aux équipements (éducation, emploi, santé) ;
- Désenclavement de quartiers prioritaires

TRAVAUX



- Signature d'une charte chantier pour les entreprises travaux ;
- Dispositif d'information complet pour anticiper les nuisances à venir ;
- Dispositif d'écoute des riverains ;
- Diagnostic préalable de l'activité de l'entreprise et commission d'indemnisation amiable



Vos questions



Suivez l'actu !

sytral-mobilites.fr/t8

SYTRAL
MOBILITÉS

Les règles de prise de parole



- Rester dans le sujet



- Demander la parole en levant la main



- Veiller à une intervention courte (2-3 min max).



Travaux en sous-groupe



Suivez l'actu !

sytral-mobilites.fr/t8



Travaux en sous-groupe



20 min

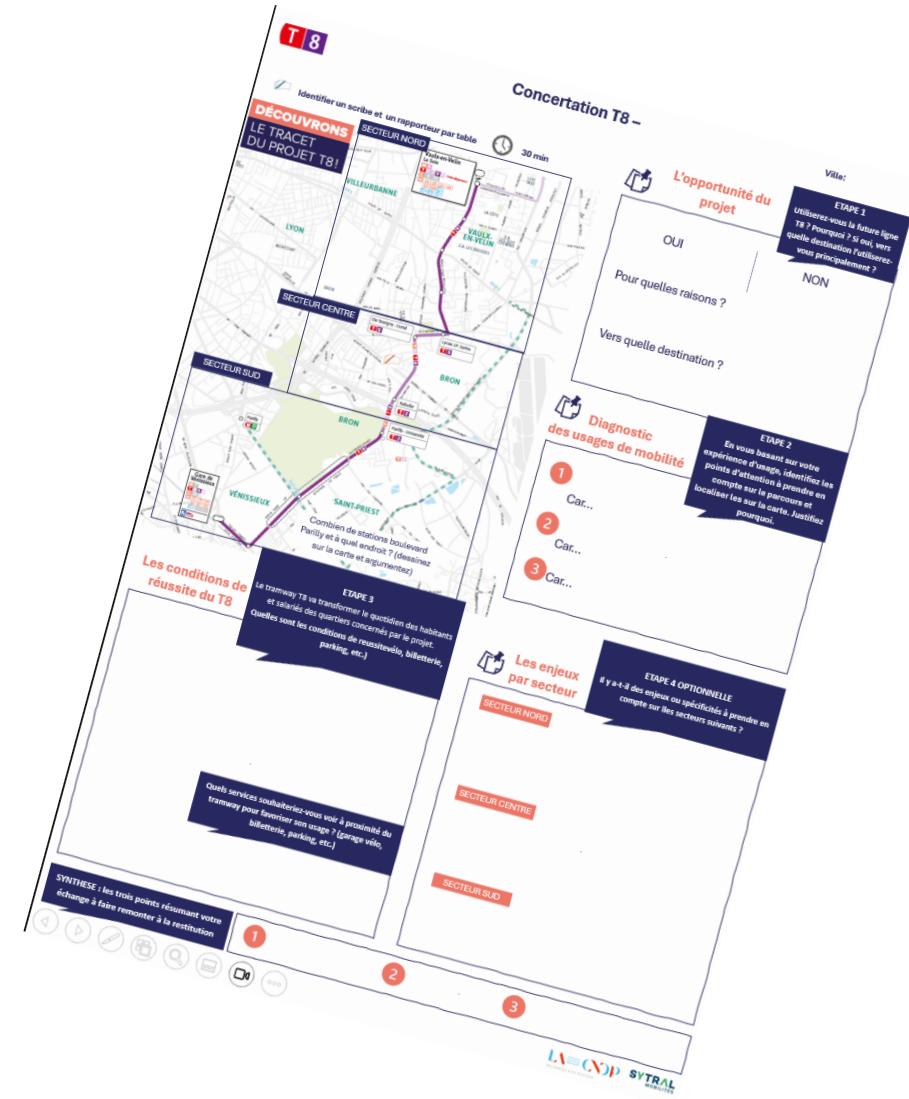


Désignez un scribe à table

| Prenez connaissance du tracé du T8



| Complétez le support en répondant aux questions



Restitution



5 min

1 2 3

Résumez les trois idées clés de votre échange, que vous souhaitez partager avec SYTRAL Mobilités

Conclusion



Suivez l'actu !

sytral-mobilites.fr/t8

SYTRAL
MOBILITÉS

Le calendrier de la concertation préalable

SEM 23/06	SEM 30/06	SEM 07/07	SEM 14/07	SEM 25/08	SEM 01/09	SEM 08/09	SEM 15/09	SEM 22/09	SEM 29/09	SEM 06/10
Mise à disposition d'un kit du débat autoporté pour les acteurs locaux et les élus locaux										
Plateforme en ligne sytral-mobilites.fr/t8 disponible durant toute la concertation										
Registre de la concertation et dossier de concertation consultables (cf : 66) et exposition										
24/06 16h30 PEM Carré de Soie VAULX-EN-VELIN	30/06 17h00 ATELIER acteurs éco.	08/07 19h30 Réunion publique SAINT-PRIEST	15/07 18h00 Réunion publique BRON		03/09 17h00 Pôle d'échanges VÉNISSIEUX	09/09 17h00 ATELIER acteurs éco.	15/09 10h00 balade CARRÉ DE SOIE ↔ BRON TERRAILLON	25/09 18h00 balade accessibilité et correspondances GARE DE VÉNISSIEUX	30/09 18h30 ATELIER intermodalité et accessibilité	09/10 18h30 forum restitution VISIOCONFÉRENCE
25/06 10h00 Marché Curial BRON		09/07 19h00 Réunion publique VAULX-EN-VELIN	18/07 17h00 Centre social Gérard Philipe BRON		10/09 ??h00 balade CAMPUS PORTE DES ALPES	16/09 15h00 ATELIER acteurs éco.				
26/06 12h00 Restaurant d'entreprise RENAULT TRUCKS		10/07 19h00 Réunion publique VILLEURBANNE			11/09 16h00 Arrêt de tram UNIVERSITÉ LYON 2	16/09 ??h00 ATELIER forum intermédiaire				
26/06 17h00 Marché Berliet SAINT-PRIEST		11/07 18h30 Réunion publique VÉNISSIEUX			12/09 15h00 Lycée Jean-Paul Sartre BRON	18/09 18h00 balade vélo CARRÉ DE SOIE ↔ VÉNISSIEUX				
28/06 15h00 Fête quartier sud VAULX-EN-VELIN					13/09 10h00 marché Jean Moulin BRON					

Les prochains événements dans votre secteur

Des balades sur le périmètre du projet

- **Mercredi 10 septembre, balade secteur Sud du Campus Porte des Alpes à la gare Vénissieux, de 12h à 14h**
- **Lundi 15 septembre, balade secteur Nord du Carré de Soie à Bron Terraillon, de 10h à 12h**
- **Date à préciser, balade à vélo sur l'ensemble du tracé T8, de 18h à 20h**
- **Jeudi 25 septembre, balade + atelier sur l'intermodalité et l'accessibilité au pôle d'échange multimodal en gare de Vénissieux, de 18h à 20h**

Des rencontres mobiles

- **Mercredi 3 septembre en gare de Vénissieux, de 17h à 19h**
- **Mercredi 11 septembre à l'arrêt de tramway Université Lyon 2, 16h-18h**

2 forums grand public

- **Mercredi 16 septembre, à l'hippodrome de Parilly à Bron, de 18h30 à 20h30**
 - Synthèse de la phase d'écoute des besoins des mobilités
- **Mercredi 9 octobre, en visio, de 18h30 à 20h30**
 - Synthèse de la concertation

S'informer sur le projet, l'agenda des rencontres et déposer un avis :
sytral-mobilites.fr/t8

Contacter la chargée de relation riverains : **t8-contact@sytral.fr**

Contacter les garants de la CNDP :
jean-luc.campagne@garant-cndp.fr
valerie.Dejour@garant-cndp.fr

Construisons ensemble le tramway **T 8 !**



Suivez l'actu !

sytral-mobilites.fr/t8

SYTRAL
MOBILITÉS